



Préavis municipal N° 14-2025 :

Demande de crédit de CHF 15'843.00 dans le cadre du projet de régionalisation de l'épuration des eaux de la région de Donneloye

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission composée de Laurence Cuany-Rieder, Charles-Nicolas Jaton, Dick-André Freymond, Claude-Alain Berzin et Thomas Bolzli, s'est réunie le 26 novembre 2025 à l'Administration communale de Thierrens en présence de M. Michel Rosset délégué de la Municipalité en charge du dossier.

Monsieur Rosset nous a présenté le dossier et a répondu à toutes nos questions.

Les installations d'épuration de nos villages ont une espérance de vie limitée (2040-2045). Le village de Chanéaz étant raccordé sur le réseau de Pahins, il est pertinent que la Commune de Montanaire participe à ce projet.

En sachant que la législation fédérale sur les traitements de l'azote et des micropolluants est amenée à évoluer ces prochaines années et que nos structures actuelles devront probablement se mettre à jour en conséquence, ce projet est une opportunité pour raccorder certains autres villages de la commune de Montanaire à un dispositif qui répondra à toutes les nouvelles exigences en matière de traitement des eaux usées. Finalement, la participation à ce projet dès sa genèse est un atout afin d'en maîtriser les fondements.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la commission propose au Conseil communal de Montanaire d'accepter le préavis no 14-2025 tel que présenté.

Montanaire, le 1^{er} décembre 2025

Laurence CUANY-RIEDER

Charles-Nicolas JATON

Dick-André FREYMOND

Claude-Alain BERZIN

Thomas BOLZLI (rapporteur)